

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 63 (1966)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Société romande d'apiculture

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

## Avis administratifs

### NOTRE JOURNAL

La saison apicole touche à sa fin et chaque année à pareille époque, telle la sève des végétaux, le zèle des correspondants, des collaborateurs du journal, est affaibli et tend même à disparaître complètement.

Songe-t-on déjà au sommeil hivernal de la nature et veut-on l'imiter dans son cycle des saisons ?

Il n'en saurait être question et le repos au rucher, ne signifie pas nécessairement le repos complet dans tout ce qui touche à notre apiculture.

Nous avons besoin de correspondre, de nous connaître, d'échanger nos idées, de faire part de nos expériences, échecs ou succès, de chercher à nous aider mutuellement, de dire franchement ce qui va ou ce qui ne va pas, ce qui doit être maintenu ou modifié. Les différentes rubriques de notre journal restent donc à la disposition de nos lecteurs pour diffusion de tout ce qui est susceptible d'éveiller un intérêt quelconque parmi les amis des abeilles.

La saison morte qui n'exige plus notre présence dans les ruchers, est propice à la réflexion et à la mise au point de nombreux sujets relatifs à l'apiculture. Il faut déjà préparer cette nouvelle année 1967, aussi, comptons-nous sur la collaboration de plumes autorisées, et elles sont nombreuses, pour agrémenter notre journal, pour le mieux documenter et lui permettre de remplir plus complètement son rôle. D'avance, la rédaction vous exprime ses remerciements.

### AVIS

Malgré plusieurs rappels, **de nombreux changements d'adresse** continuent de parvenir à la rédaction du journal.

A nouveau, nous insistons pour que ces changements qui occasionnent des frais supplémentaires, soient expédiés **au caissier, M. A. Merminod, à Payerne**, chargé de ce service avec l'éditeur du journal (ne pas oublier le numéro matricule).

D'autre part, nous rappelons également que le délai de livraison des articles et communiqués est fixé au **20 de chaque mois précédant celui de la parution du journal**. Passé ce délai, la rédaction ne peut plus les prendre en considération et sont par conséquent reportés au mois suivant.

*La rédaction.*

## MISE A BAN

Vu l'apparition d'un foyer de loque américaine ;  
l'Office vétérinaire cantonal et l'Inspectorat cantonal des  
ruchers,

décident :

**Article premier :** Les territoires communaux de Marin-Epa-  
gnier, Thielle-Wavre, St-Blaise et Cornaux sont mis à ban.

**Article 2 :** Dans les régions mises à ban, tout trafic d'abeilles  
ainsi que tout changement d'emplacement des colonies sont  
interdits. Neuchâtel, le 6 septembre 1966

L'inspecteur cantonal      Le vétérinaire cantonal :  
des ruchers :

J.-P. Gobbo

Dr Staehli

Copie pour publication au Journal suisse d'apiculture, par  
M. G. Matthey, rédacteur, Pillichody 3, 2400 Le Locle.

## LE BUREAU FÉDÉRAL DE STATISTIQUE

nous indique dans un communiqué de juin 1966, qu'après un inter-  
valle de 5 ans, un nouveau recensement fédéral du bétail a eu lieu  
le 21 avril 1966.

Si actuellement dans le troupeau de bovins suisses, on compte  
916 600 vaches (Frisonnes ou Montbéliardes non comprises, réd.),  
soit 28 000 têtes de moins qu'en 1961, le cheptel apicole lui, est  
composé de 265 982 colonies d'abeilles ayant pour maîtres et sei-  
gneurs 25 700 apiculteurs.

La régression depuis 1961, tant en ce qui concerne le nombre  
des apiculteurs (en moins 3612), que le nombre des colonies (en  
moins 15 406), continue de se manifester.

Il y a 25 ans, soit en 1941, on comptait en Suisse 343 000 colo-  
nies d'abeilles réparties entre 36 400 apiculteurs. La régression  
est ainsi de 22,5 % environ pour le nombre de colonies et de 30 %  
environ pour le nombre d'apiculteurs.

C'est paraît-il en Suisse occidentale que la diminution est la  
plus accentuée ; elle serait consécutive au froid très rigoureux de  
l'hiver 1962-1963.

Dans certaines régions, des tonnes de miel suisse se perdent  
faute de butineuses. Souhaitons que l'aide apportée par les auto-  
rités soit bénéfique aux apiculteurs et qu'un frein puissant stoppe  
la régression constatée depuis plusieurs années dans le domaine  
de l'apiculture suisse.

*Réd.*

## MALADIES DES ABEILLES, EN AOÛT 1966

<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/district</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
<b>Loque américaine</b>					
<i>Berne</i>			<i>Soleure</i>		
Berne	Brünnen/Bümpliz	1	Bucheggberg	Schnottwil	1
	Wabern	1			
Berthoud	Berthoud	1	<i>Tessin</i>		
	Rüedisbach	1	Leventina	Airola	2
Interlaken	Lauterbrunnen/ Luterbach	1	Mendrisio	Roggiana	1
	Lauterbrunnen/Spiss	1	<i>Zürich</i>		
Nidau	Scheuren	1	Zürich	Zürich	1
Wangen a.A.	Juchten/Oschwand	1			
Franches Montagnes	au Forestier près Malnuit	1	<i>Fribourg</i>		
Porrentruy	Porrentruy	3	Singine	Brünisried	1
				Planfayon	1
<i>Grisons</i>			Lac	Wallenried	1
Inn	Ardez	1	Sarine	Belfaux	1
Moësa	Lostallo	1		Grolley	3
<i>Lucerne</i>			<i>Neuchâtel</i>		
Sursee	Brüggern	1	La Chaux-de-Fonds	La Chaux-de-Fonds	1
	Ruswil	2	Le Locle	Les Brenets	1
			Neuchâtel	Préfarquier	1
			Val de Ruz	Fontaines	1
<i>St-Gall</i>				Valangin	1
Gossau	Gossau	1	<i>Valais</i>		
			Martigny	Fully	1
<i>Schaffhouse</i>			<i>Vaud</i>		
Ob. Klettgau	Neunkirch	1		Trélex s/Nyon	1
<b>Loque européenne</b>					
<i>Berne</i>			<i>St-Gall</i>		
Interlaken	Grindelwald	1	Gaster	Kaltbrunn	1
	Habkern	1			
	Lauterbrunnen	2	<i>Tessin</i>		
	Stechelberg	2	Leventina	Airola	1
Konolfingen	Richigen	1			
Courtelary	Combe à l'Ours, Com. Tramelan	1	<i>Valais</i>		
Moutier	Sorvilier	1	Goms	Oberwald	1
<i>Grisons</i>			<i>Fribourg</i>		
Vorderrhein	Rueras/Tavetsch	2	Sarine	Lovens	1

*Section apicole du Liebefeld*

## LE COMPTOIR DE LAUSANNE DE 1966

Une nouvelle fois, l'agriculture, l'industrie, les arts, les métiers ont offert une diversité toujours accrue de leur production, toujours améliorée, toujours mieux présentée au visiteur de ce grand rassemblement lémanique.

Si sa raison d'être, à sa création en 1920, était basée plus spécialement sur l'agriculture et les industries alimentaires, aujourd'hui, ce secteur reste le plus important, malgré le développement considérable de notre économie moderne, essentiellement technique et industrielle.

La cour d'honneur des produits agricoles reste toujours un émerveillement pour le visiteur. Que de fraîcheur, de lumière, de

clarté, d'ingéniosité se dégagent de ce secteur. Magnifique résultat acquis au prix de sérieux efforts.

Progrès considérables aussi dans les différents secteurs industriels de l'ameublement, des arts ménagers, de la radio et télévision, etc... où partout la technique poussée de notre temps déploie ses effets.

La plus grande entreprise suisse, Nestlé, à l'occasion de son centenaire, présentait dans un vaste pavillon, un aperçu de son histoire et des multiples activités déployées aujourd'hui dans le monde. Sa présence s'est affirmée dans tous les pays où la liberté économique existe. Plus de 200 fabriques occupent 85 000 employés et ouvriers et mettent ainsi à disposition une grande diversité de produits alimentaires et diététiques dans tous les continents.

La participation officielle étrangère est devenue une tradition puisque, depuis 20 ans, chaque année au mât du pavillon d'honneur se trouvant à l'entrée principale de la foire, flotte un drapeau étranger.

Cette année, les hôtes d'honneur étaient au nombre de deux et offraient un réel contraste : **Finlande et Pakistan.**

La Finlande avec ses 4,5 millions d'habitants seulement, comprend un territoire d'une superficie supérieure à celle de l'Italie. Couvert de 60 000 lacs et de très vastes forêts, ces dernières revêtent une importance primordiale pour l'économie du pays. Le pin et le bouleau sont rois en Finlande, aussi le bois et ses dérivés forment-ils le fondement de l'industrialisation, de la prospérité finlandaise. Entre les deux guerres, le commerce extérieur du pays était représenté par le bois et ses dérivés dans une proportion de 90 %. Un écureuil pourrait paraît-il se rendre d'arbre en arbre, de l'extrémité sud du pays à son extrémité nord, soit 1200 km sans avoir à toucher la terre ! Aujourd'hui, l'industrie métallurgique est très poussée et représente le 20 % des exportations. Technique à la hauteur des circonstances permettant à une seule machine de produire 96 km de fil mousse de nylon à la minute !

Le contraste des saisons est très marqué, on compte 7 mois d'hiver dans la région du nord et 5 mois au sud. Aucune indication relative à l'apiculture ne figurait parmi la diversité de l'information diffusée ; il faut admettre que dans ce pays nordique, l'abeille occupe une place restreinte dans l'économie agricole. Néanmoins, la Finlande figure tout de même sur la liste des pays membres de la fédération internationale des associations d'apiculture « APIMONDIA ».

**Le Pakistan**, pays neuf d'Asie, n'a pas encore atteint sa majorité puisque né en 1947 de la séparation de l'ancien empire des Indes. Séparé en 2 parties par 1500 km environ, le Pakistan occi-

dental compte 52 millions d'habitants et le Pakistan oriental 62.

Encore très agricole, le Pakistan retire de la terre le 48 % de son revenu national. C'est le plus grand producteur de jute du monde. Le riz, les céréales, le coton, les graines oléagineuses, les fruits exotiques y sont cultivés. De même que pour la Finlande, aucune indication relative à l'apiculture ne figure dans la documentation mise à disposition. On peut admettre que dans un pays où le coton, les graines oléagineuses, les fruits sont cultivés, les abeilles disposent d'importantes sources de nectar. L'évolution de son développement économique, de son industrialisation fera peut-être apparaître un jour sur le marché suisse, un miel susceptible de concurrencer celui d'Amérique ou d'ailleurs.

Dans ce pays, l'artisanat est roi et qu'il s'agisse de céramique, de bijouterie en or ou en argent, de sculpture d'ivoire, de marbre, de bois, ou de la fabrication de produits textiles, la main habile du Pakistanais sait créer de véritables merveilles.

Non, la foire nationale de Lausanne n'est pas chaque année pareille. Elle donne au visiteur le privilège de comparer, de juger et d'admettre qu'à l'Orient comme au Nord, partout des volontés et des intelligences travaillent, que de continuels progrès sont réalisés et que dans n'importe quel domaine, la marche en avant ne doit pas subir d'arrêt. Excellent stimulant pour nous autres Suisses, excellente occasion aussi d'apprendre à se mieux connaître puisqu'à Lausanne, le grand rassemblement d'automne est aussi un grand mélange de populations bien différentes les unes des autres puisque citadins, campagnards et étrangers de tous les pays s'y donnent rendez-vous.

En tant qu'apiculteur, qu'il nous soit permis, en terminant, de signaler une nouvelle fois l'absence complète de miel au Comptoir suisse. Dans la cour d'honneur des produits agricoles, la noblesse de notre miel suisse s'impose à nouveau. Elle doit voisiner avec les plus beaux fruits et les plus belles fleurs et sa présence, même dans une année de récolte déficitaire, nous paraît personnellement justifiée.

*G. Matthey.*

---

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

---

**pour octobre 1966**

Cette année continue d'être fertile en paradoxes, et cette première quinzaine de septembre nous a enfin démontré, un peu tard il est vrai, que le mot « été » n'est pas mort.

Trop tard évidemment pour parfaire une récolte un peu partout déficitaire, mais qu'importe, ces beaux jours auront été pro-